



Défaut moteur sur véhicule sous garantie

Par crabyyy

Bonjour, il y a un mois j'ai acheté un véhicule garantie 3 mois moteur et boîte de distribution à un professionnel. Hier elle me demande d'arrêter le véhicule suite à un défaut moteur. Plusieurs fois sur le trajet elle met ou "défaut moteur, faites réparer le véhicule ", ou bien " défaut moteur arrêter le véhicule"
Quels sont mes recours, que peut faire le vendeur pour résoudre mon problème?

Par Prana67

Bonjour,

Si vous avez acheté chez un pro vous avez une garantie légale de deux ans. Ramener la voiture chez le garagiste pour qu'il vous la répare sous garantie.

Par Darigan

Bonjour avant tout le vendeur doit passer le véhicule a l'ordinateur et la il saura la cause de cette alarme il arrive que c'est un problème électronique donc l'ordinateur corrigera le "bug 'sinon il fait les réparations s'il y a vraiment un problème cordialement